

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 30 MAI 2016

PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE

La séance est ouverte à 19h15'.

42 membres sont présents : MM. Michel FIRKET, Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, Jean-Pierre GOFFIN, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Mme Christine DEFRAIGNE, M. Gilles FORET, Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, M. Fouad CHAMAS, Mmes Marie-Claire LAMBERT, Corinne WEGIMONT, M. Pierre GILISSEN, Mme Fatima SHABAN, M. Jean Pierre HUPKENS, Mme Bénédicte HEINDRICHS, MM. Guy KRETTELS, Jean-Claude MARCOURT, Roland LEONARD, Benoit DREZE, Hassan BOUSETTA, Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Mehmet AYDOGDU, Mme Nathalie FRISEE, MM. Michel FAWAY, François SCHREUER, Jacques MARNEFFE, Guiseppe MANIGLIA, Mme Audrey NEUPREZ, MM. Louis MARAITE, Marc GILLIS, Sébastien BOVY, Mme Sophie LECRON, MM. Quentin le BUSSY, Jean-Paul BONJEAN, Mmes Caroline SAAL, Laurence CUIPERS, M. Daniel WATHELET, Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale, et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

7 membres sont absents : MM. Claude EMONTS, Jean-Géry GODEAUX, Mmes Diana NIKOLIC, Véronique DE KEYSER, MM. Michel PETERS, Raoul HEDEBOUW, Mme Sarah SCHLITZ.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

M. le BOURGMESTRE rend hommage à M. Raymond VANCRAYWINKEL.

Interpellations

(M. Michel PETERS entre en séance : 43 présents).

Entend une interpellation de Mmes Christine DEFRAIGNE, Élisabeth FRAIPONT, MM. Pierre GILISSEN Raphaël MIKLATZKI et Fabrice DREZE intitulée « Le centre culturel Markaz Attawhid » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(Mme Diana NIKOLIC entre en séance : 44 présents).

Entend une interpellation de M. Guy KRETTELS intitulée « Présence des militaires dans les rues de Liège » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Michel PETERS intitulée « La surcharge de la liaison E40-E25 et son impact sur les quartiers » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de M. Daniel WATHELET intitulée « Organisation de la collecte au profit d'Intradel » à laquelle répond M. André SCHROYEN.

(M. Claude EMONTS entre en séance : 45 présents).

Entend une interpellation de M. Mehmet AYDOGDU intitulée « Le concept CityDepot » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de Mme Bénédicte HEINDRICHS intitulée « Gestion des postes d'encadrement dans les écoles secondaire de la ville » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

(Mme Sarah SCHLITZ entre en séance : 46 présents).

Entend une interpellation de Mme Laurence CUIPERS intitulée « Ville zéro pesticide ? » à laquelle répond M. André SCHROYEN.

Entend une interpellation de Mme Caroline SAAL intitulée « La journée d'action mondiale pour la santé de la femme » à laquelle répond M. Fouad CHAMAS.

Entend une interpellation de M. Louis MARAITE intitulée « 24 €/habitant/an pour le vélo ? » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de Mme Élisabeth FRAIPONT intitulée « Charte de convivialité commerciale » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Destruction de l'Hôtel Rigo : déficit démocratique ? » à laquelle répond M. Michel FIRKET et M. le BOURGMESTRE.

(MM. Fabrice DREZE et Guy KRETTELS sortent de séance : 44 présents).

1.

Communication du Collège communal relative à la qualité des repas scolaires.

2.

Acquisition de 71 sièges pour la Zone de police via un marché du Service Public Fédéral Personnel et Organisation ouvert aux Zones de police.

3.

Acquisition de 5 vestes et de 5 pantalons de pluie ainsi que de 5 paires de gants pour les nouveaux postulants maîtres-chiens de la Brigade canine de la Zone de police par le biais d'un marché lancé par la Police fédérale au profit de la police intégrée et des écoles de police.

4.

Acquisition de 74 armoires vestiaires (sur socle) métalliques double VD 40 1 porte avec fermeture par cadenas à la Zone de police par le biais du marché lancé par le Service Public Fédéral Personnel et Organisation et ouvert à la Zone de police.

5.

Adhésion au marché lancé par le Service public de Wallonie, ouvert aux services de police intégrée, structurée à deux niveaux pour la fourniture de carburant pour tous les véhicules de la Zone de police.

6.

Adhésion au marché FORCMS-GSM-088 lancé par le SPF Personnel et Organisation, ouvert aux services de la police intégrée, structurée à deux niveaux relatif aux services de téléphonie mobile et aux services connexes pour la Zone de police.

7.

Passation d'un marché par procédure négociée, sur facture acceptée, en vue de procéder à la fourniture et au remplacement de diverses pièces d'un véhicule (type police) de la Zone de police - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

8.

Passation d'un accord-cadre par voie d'appel d'offres ouvert avec publicité belge à conclure avec un seul participant en vue de la fourniture de polos bicolores pour les membres opérationnels d'intervention de la Zone de police pour une durée de 4 ans - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des fournisseurs - approbation de l'avis de marché.

9.

Passation d'un accord-cadre avec un seul participant en vue de la fourniture de pièces et de la réalisation de diverses réparations pour des véhicules du charroi de la Zone de police pour une durée de 2 ans prenant cours le 5 novembre 2016 - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

10.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publicité à conclure avec un seul participant pour une durée de 4 ans en vue de l'acquisition de salopettes d'intervention pour les membres de la Brigade canine de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

11.

Passation d'un marché par voie d'appel d'offres ouvert avec publicité belge en vue de l'acquisition d'une solution d'archivage (en ce compris sa maintenance omnium pendant 4 ans prenant cours à la réception technique de la marchandise) pour la Zone de police - adoption du cahier des charges - fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des fournisseurs - approbation de l'avis de marché.

12.

Confirmation de l'ordonnance de police prise par M. le Bourgmestre, le 3 mai 2016, par laquelle il décrète une zone de protection d'un rayon de 500 mètres autour d'un foyer de la maladie de Newcastle (ou paramyxovirose), mis en évidence par l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire, ainsi que les mesures de police sanitaires applicables à ladite zone de protection.

13.

Création de deux emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées, à gauche de l'entrée du "ROYAL FAYENBOIS TENNIS CLUB", en perpendiculaire par rapport à la voirie, avenue du Tennis à 4020 LIEGE.

14.

Création d'une zone de chargements/déchargements, rue de Visé à hauteur des immeubles numérotés 797 et 795 à 4020 LIEGE.

15.

Création d'emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite, à l'opposé de l'immeuble n°31 et à hauteur de l'immeuble n°46, rue de Wiertz à 4000 LIEGE – suppression de deux emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées à hauteur de l'immeuble n°51 et le stationnement alternatif par quinzaine.

16.

Création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°72, rue des Buissons à 4000 LIEGE.

17.

Création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°15, rue de la Chaîne à 4000 LIEGE.

18.

Création d'un passage pour piétons, à hauteur de l'immeuble n°64, rue Fraischamps à 4030 LIÈGE.

19.

Création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°4, rue Georges Antoine à 4000 LIEGE.

20.

Création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°197, rue des Vennes à 4020 LIEGE.

21.

Création place Henri Simon d'une zone de stationnement réservée aux véhicules partagés.

AJOURNE

22.

Modification de l'interdiction de stationnement rue Dossin à 4000 LIEGE et du sens de circulation en direction de la rue de Fragnée.

23.

Suppression du stationnement alternatif par quinzaine, rue Côte d'Or entre l'immeuble n°45 et la rue des Pampres à 4000 LIEGE – création entre l'immeuble n°47 et la rue des Pampres, une interdiction de stationnement

24.

Suppression des restrictions de l'interdiction de stationner, rue Raymond Geenen, à hauteur des immeubles numérotés 8 et 6 à 4020 LIÈGE.

25.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées à hauteur de l'immeuble n°4, rue Fond-Crahay à 4020 LIEGE.

26.

Modification des règles de circulation et de stationnement rue de Sclessin à 4000 LIEGE.

27.

Adoption de la convention entre l'Université de Liège, Faculté des Sciences appliquées et la Ville relatives à l'organisation du cycle de conférences intitulé "Projets urbains".

28.

Prise d'acte de la décision du Collège communal 06/05/2016 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la prise en charge de 100 places pour le concert de Jodie Devos en faveur de l'A.S.B.L. " LIEGE AIDE HAITI " à l'Opéra Royal de Wallonie.

29.

Approbation du rapport financier 2015 du Plan de Cohésion sociale entre la Ville de Liège et le Service Public de Wallonie.

30.

Approbation du rapport financier 2015 - Article 18 du Plan de Cohésion sociale entre la Ville de Liège et le Service Public de Wallonie.

31.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité et sans appel à la concurrence pour l'attribution du contrat de maintenance du logiciel de gestion G.M.A. - arrêt de la liste de consultation – adoption du contrat d'assistance.

32.

Passation d'un marché complémentaire au contrat de maintenance relatif aux extensions du logiciel de cartographie acquises en décembre 2015 et utilisées par le Département de l'Urbanisme, par procédure négociée sans publicité et sans consultation de plusieurs firmes – adoption du contrat complémentaire.

33.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 29 avril 2016 modifiant les termes du contrat de maintenance de la rogneuse Massicot hydraulique EBA MULTICUT 551 du Département des Systèmes d'Information, adopté par le Conseil communal du 22 février 2016 en remplaçant la date d'entrée en vigueur dudit contrat par la date du lendemain de la notification à l'adjudicataire de l'approbation de son offre, au lieu du 1er janvier 2016.

34.

Motion relative au chaînon manquant « Cerexhe-Heuseux- Beaufays ».
Point proposé par Mmes Christine DEFRAIGNE, Elisabeth FRAIPONT, Conseillères communales.

AJOURNE

35.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 20 mai 2016 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la phase 3 de la mission d'étude pour la restauration de la tour cybernétique de Nicolas Schöffer.

36.

Adoption du texte du contrat de gestion à conclure avec l'association "LIEGE PROPLETE ET ENVIRONNEMENT".

37.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Notre Dame du Mont Carmel » – sise rue Rabosée, 157 à 4020 LIEGE – tel que soumis.

38.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Notre-Dame du Saint-Rosaire (Sclessin) » – sise place Ferrer, 40 à 4000 LIEGE – tel que soumis.

39.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Etienne » – sise rue de Visé, 820 à 4020 LIEGE – tel que soumis.

40.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Saint Georges » sise rue J.Truffaut, 25 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

41.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Roch » à Wandre – sise rue de Souverain-Wandre à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

42.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Sainte Marie des Anges » – sise rue Auguste Buisseret, 1 à 4000 LIEGE – tel que soumis.

43.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Léon » – sise rue des Héros, 32 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

44.

Approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église « Sacré-Cœur et Notre-Dame de Lourdes » – sise rue Saint-Maur, 93 à 4000 LIEGE – rectification d'une erreur matérielle.

45.

Approbation du compte 2015 de l'Eglise Protestante « Marcellis » – sise quai Marcellis, 22 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

46.

Approbation du compte 2015 du Conseil d'administration de l'église protestante baptiste de « Liège-Amercoeur » – sise rue d'Amercoeur, 43 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

47.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Remacle » - sise rue d'Amercoeur, 20 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

48.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Sainte-Walburge » - sise rue Sainte-Walburge, 168 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

49.

Approbation du budget 2016 du Conseil d'administration de l'Eglise protestante « Rédemption » – sise quai Godefroid Kurth, 1 à 4020 LIEGE – rectification d'une erreur matérielle.

50.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Antoine et Sainte-Catherine » – sise rue de la Cité, 1B à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

51.

Approbation du compte 2015 du Conseil d'administration de l'église protestante « Lambert-le-Bègue » – sise rue Lambert-le-Bègue, 6 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

52.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Sainte-Julienne » – sise rue Naniot, 173 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

53.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Immaculée Conception » – sise rue de Herve, 655 à 4030 LIEGE – tel que soumis.

54.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Joseph (Rocourt) » – sise chaussée de Tongres, 81 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

55.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Gilles » – sise Cour Saint-Gilles, 28 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

56.

Approbation du compte 2015 de l'Eglise Protestante Baptiste « Liège-Académie » – sise rue de l'Académie, 51 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

57.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Servais » – sise rue Fond-Saint-Servais, 10 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

58.

Approbation du compte 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Jacques » – sise Place Saint-Jacques, 8 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

59.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES ».

60.

Approbation de la réalisation de travaux supplémentaires générant un supplément de dépense, apportés au projet d'aménagement du rez-de-chaussée commercial situé Place Vivegnis 46 à 4000 LIEGE - octroi à l'adjudicataire un délai complémentaire de 5 jours ouvrables, pour la réalisation de ces travaux supplémentaires.

SANS OBJET

61.

Conclusion d'une convention en vue du règlement à l'amiable suite à des dégâts survenus a un bâtiment dans le cadre d'un chantier de rénovation de logements sis rue des Fortifications à 4030 GRIVEGNEE.

62.

Décision de renouveler le bail commercial du 01/01/2009 relatif à l'immeuble sis avenue de l'Observatoire, 335 à 4000 LIEGE entre la Ville de Liège et la S.A. "UHODA" dont le siège social est situé rue des Prémontrés, 2, à 4000 LIEGE - adoption de l'avenant à la convention de bail commercial modifiant les conditions du bail du 01/01/2009 relatif à un immeuble sis avenue de l'Observatoire, 335 à 4000 LIEGE, cadastré 14ème division, section C, n°362C2.

63.

Acquisition d'un rez de chaussée rue de la Province, 22 à 4020 LIEGE.

64.

Acquisition d'une parcelle de terrain sise rue Sainte-Walburge, 143 à 4000 LIEGE.

65.

Mise en vente publique d'une maison d'habitation et d'un commerce sis rue Haut Pavé, 76-78 à 4000 LIEGE - révision du montant de la mise à prix.

66.

Modification du point 2 des conditions d'octroi du subside en capital octroyé en 2011 au GRE-Liège.

67.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur l'octroi du subside direct opérateur 2015 en faveur des différents commerces qui ont subi un manque à gagner suite à des travaux publics dont la Ville est le maître d'ouvrage.

(M. Quentin le BUSSY quitte la séance : 43 présents).

68.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique organisée dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme n°80669 relative à la transformation d'un immeuble de logements avec surface commerciale sis à Liège entre la place des Déportés, 20 et la demande de modification de voirie - marque son accord sur la modification de la limite du domaine de la voirie communale de la rue des Aveugles tel que défini au plan intitulé « Acquisition du domaine public ».

La délibération est adoptée par 42 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

69.

Approbation de l'inventaire des logements publics, pour le territoire de la Ville de Liège, tels que définis par le SPW et sa Direction des subventions aux organismes publics et privés dans son courrier du 22 mars 2016.

70.

Octroi dans le cadre des travaux de réhabilitation de 4 ensembles d'immeubles en 23 logements, 4 commerces et 1 bureau rue Souverain Pont n°7 (+ annexe rue Léopold 10), 13, 15, 17 et rue Lombard 6-10 à 4000 LIEGE, une indemnité forfaitaire à la société momentanée des S.A. "MOURY-WUST" rue du Moulin 320/1 à 4020 LIÈGE, pour solde de tout compte. La dépense sera prise en charge par l'article 27.1 du budget ordinaire de trésorerie de la Régie foncière, de Stationnement et de Services.

71.

Convention d'autorisation d'une exposition "Engage, j'agis pour le climat" en gare de Liège Palais au mois de juin 2016.

72.

Adoption du texte de l'avenant n°1 à la convention du 4 juillet 2012 entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Ville de Liège et l'ASBL "LES MANIFESTATIONS LIÉGEOISES" - sise quai de la Batte, 10 bte 5 à 4000 LIÈGE - relative au projet concernant les résidences d'artistes sur le site Vivegnis (Place Vivegnis à 4000 LIEGE).

73.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association «BOUMBOUM TRALALA» - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

74.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association «THEATRE DU GAI-SAVOIR» - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

75.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association «WORLD CITIZENS MUSIC» - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

76.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « CROCH' ASBL » - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

77.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « LA NOTE BLEUE ATELIER ARTISTIQUE » - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

78.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association «L'AGENDA POLITIQUE» - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

79.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « AMICALE DES ANCIENS DE L'HOPITAL MILITAIRE SAINT-LAURENT » - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

80.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « LES CHIROUX, CENTRE CULTUREL DE LIEGE » - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

81.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association «CERCLE DE PHOTOGRAPHES PRIORITE A L'OUVERTURE» - exonération à l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

82.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « LES AMIS DE L'ORGUE DE SAINT-JACQUES DE LIEGE » - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

83.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « SUR'Cité », Centre socioculturel des Sourds et Malentendants de Liège - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

84.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « A LA COURTE ECHELLE/S.E.A.C ASBL » - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

85.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « RENDEZ-VOUS MUSICAUX LIEGEOIS » - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

86.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « L'AQUILONE » - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

87.

Approbation du texte de la convention à conclure avec la S.C.R.L. « LE FONDS DU LOGEMENT DES FAMILLES NOMBREUSES DE WALLONIE » relative à un mandat de gestion d'un immeuble du Fonds du Logement concédé à la Ville en vue de faciliter ses missions d'hébergement lors de situations d'extrême urgence sociale, et ce, en vue de reconduire, dans les mêmes termes, la convention arrivant à échéance en date du 31 août 2016.

88.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « UNIVERSITE DU TROISIEME AGE ET DU TEMPS LIBRE DE LIEGE » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

89.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ECLAT DE RIRE » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

90.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « T D EVENTS » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

91.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « A.S.B.L. LES OEUVRES PAROISSIALES DE ROBERMONT » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

92.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « AIRE LIBRE » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

93.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « L'ANCRE BLEUE » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

94.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CERCLE DU LAVEU » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

95.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MOBILIS ASSISTANCE » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

96.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « L COIFF' SALON POUR DAMES, ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF OU ASBL » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

97.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « &-ESPERLUETTE » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

98.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LIGUE BRAILLE, ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES AVEUGLES ET MALVOYANTES » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

99.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LES PARENTS JARDINIERS » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

100.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « C'EST TASSE ET CHOUETTE » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

101.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ENTREVUES, CHIENS GUIDES ET MOBILITE » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

102.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « AVANCETOI » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

103.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « EMBARQUEMENT IMMEDIAT, A.S.B.L. » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

104.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE D'ACTION CULTURELLE POUR LES HANDICAPES MENTAUX » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

105.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA BULLE D'A I R. » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

106.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA FERME DES ENFANTS. CENTRE NATURE DE LIEGE » pour l'année 2016.

107.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA PORTE OUVERTE - LIEGE ACCUEIL » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

108.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE FOYER DES ORPHELINS DE LIEGE » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

109.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « COMPAGNONS DEPANNEURS » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

110.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASSOCIATION SOCIALISTE DE LA PERSONNE HANDICAPEE DE LA PROVINCE DE LIEGE - RESEAU SOLIDARIS » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

111.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2016 à l'association « ASSOCIATION DES COMMERCANTS PUITES-EN-SOCK - OUTREMEUSE » - exonération pour l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

112.

Adoption des projets d'établissements de l'Ecole de Coiffure et de Bio-Esthétique, du Centre d'Enseignement Secondaire Léon Mignon - Armurerie, du Centre d'Enseignement Secondaire Léon Mignon - Institut Communal des Techniques de l'Industrie et de l'Automobile (I.C.T.I.A.), du Centre d'Enseignement Secondaire Léonard Defrance - Horticulture et de l'Etablissement Mixte d'Enseignement Secondaire Spécialisé (E.M.E.S.S.).

113.

Adoption des projets d'établissements de l'Ecole fondamentale ordinaire Thier à Liège, des Ecoles fondamentales ordinaires Xhovémont 1 et 2, de l'Ecole fondamentale spécialisée Fontainebleau, de l'Ecole fondamentale spécialisée Joëlle Robins, et de l'Ecole fondamentale spécialisée Léopold Mottet.

114.

Approbation des projets d'établissement de l'Ecole fondamentale ordinaire Bressoux-Piron, de l'Ecole fondamentale ordinaire Grivegnée-Bois de Breux, de l'Ecole fondamentale ordinaire Morinval, de l'Ecole fondamentale ordinaire Perron, et de l'Ecole fondamentale spécialisée Léona Platel.

115.

Mise en vente d'un véhicule spécial (car dentaire) de type "RENAULT" type "master" - adoption du cahier des charges appelé à régir ladite vente.

116.

Mise en vente d'un coffre à skis pour bus et autocar - adoption du cahier des charges appelé à régir ladite vente.

117.

Passation d'un marché de fournitures de produits chimiques, par procédure d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne, pour le compte du Département de l'Instruction publique - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative.

118.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement d'une facture relative au transport d'élèves de l'Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Liège à Düsseldorf le 27 mars 2014.

119.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 14/04/2016 de l'Organe de gestion de la Haute Ecole de la Ville de Liège.

120.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 3/03/2016 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

121.

Retrait de la décision du Conseil communal du 29 avril 2013 adoptant, pour les années 2011 et 2012, le texte *in extenso* de l'avenant n°1 à la convention de collaboration tripartite liant la Ville, l'O.N.E. et la S.A. « ETHIAS » - adoption, pour les années 2011 à 2016, du nouveau texte de l'avenant n°1 à la Convention de collaboration tripartite liant la Ville, l'O.N.E. et la S.A. « ETHIAS », telle qu'approuvée en séance du 23 octobre 2006 (point n°97) et signée le 8 janvier 2007, portant sur le plan « Synergie Entreprise Milieu d'Accueil » (S.E.M.A.), ayant pour objet la réservation de 6 places d'accueil en crèches en faveur des enfants du personnel de la S.A. « ETHIAS ».

122.

Adoption, pour les années 2013 à 2016, du texte in extenso de l'avenant n°2 à la convention bilatérale complémentaire à la convention « Synergie Entreprise Milieu d'Accueil » (S.E.M.A.) liant la Ville et la S.A. « ETHIAS », telle qu'approuvée en séance du 23 octobre 2006 et signée le 23 octobre 2006, portant sur la réservation de 6 places d'accueil en crèches en faveur des enfants du personnel de la S.A. « ETHIAS ».

123.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « GROUPE D'ACTION SOCIALE ET SCOLAIRE » (GASS) pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

124.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « PARENT INTER SITTER asbl » (PARISI) pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

125.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE JARDIN DES ENFANTS » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

126.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE COURANT D'AIR » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

127.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ESPOIR & VIE » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

128.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE PROMOTION HUMAINE - CLUB DE JEUNESSE DU NORD ASBL » pour l'année 2016 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

129.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « THEATRE DE LIEGE ASBL – Centre dramatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Centre européen de création théâtrale et chorégraphique », relative à la mise à disposition des locaux BM 14 à 18 sur le site de l'ancien domaine militaire dénommé « Quartier Général Lemans », sis rue de la Tonne, 80 à 4000 LIEGE - adoption du texte de la convention.

130.

Arrêt de la liste des bâtiments à intégrer dans les marchés lancés par la centrale de marchés RenoWatt.

131.

Décision de faire exécuter, dans les limites de l'accord-cadre conjoint relatif aux travaux divers d'électricité, de data et de mise en conformité électrique à effectuer dans des bâtiments communaux, les travaux de réalisation de schémas électriques.

132.

Décision de faire exécuter, dans les limites de l'accord-cadre conjoint relatif aux travaux divers d'électricité, de data et de mise en conformité électrique à effectuer dans des bâtiments communaux, les travaux de mise en conformité des installations électriques dans les bâtiments suivants.

133.

Passation d'une convention de transaction relative au sinistre survenu au Théâtre de Liège.

134.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour le remplacement des châssis en aluminium façade gymnase et façade côté église au complexe de l'Ecole Fondamentale Communale de la Vaussale, rue de la Vaussale, 8 à 4031 ANGLEUR - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

135.

Passation d'un marché de travaux en deux lots par adjudication ouverte pour le réaménagement des services des 1er et 2ème étage du complexe "Liberation"/ Crèche Chainaye, rue Hector Chainaye 2 à 4020 DROIXHE (lot 1) et le remplacement de châssis et de briques de verre - fixation du critère de sélection qualitative du marché - adoption du cahier spécial des charges.

136.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la mise en conformité des cabines Haute Tension suite aux rapports de l'organisme agréé dans divers bâtiments communaux et scolaires - adoption du cahier spécial des charges.

137.

Passation d'un accord-cadre par voie de procédure négociée sans publicité, après consultation de firmes spécialisées pour un marché de services relatif à la certification énergétique des bâtiments résidentiels relevant du domaine public de la Ville de Liège d'une durée de 48 mois - adoption du cahier spécial des charges.

138.

Décision de procéder à la fourniture de matériaux pour gros œuvre pour le département des Travaux dans le cadre du marché « stock » destinés au Magasin central venant à échéance le 27 décembre 2016.

139.

Acquisition de bois et de panneaux de bois dans le cadre du marché "Accord-cadre" conjoint pour la fourniture de bois et de panneaux de bois nécessaires aux besoins de la Ville et du Centre Public d'Action Sociale conclu pour une durée déterminée venant à échéance le 20 octobre 2019 (commande 2016).

140.

Acquisition de produits nécessaires à la régie peinture et aux différents services techniques du marché « stock » relatif à la fourniture de produits nécessaires à la régie peinture et aux différents services techniques conclu pour une durée déterminée venant à échéance le 18 septembre 2016 (commande 2016).

141.

Décision de confier à la S.A. "RESA" (anciennement S.C.I. "TECTEO-RESA"), rue Louvrex 95, 4000 LIÈGE, les travaux de revalorisation de l'éclairage public rue de Renory entre la rue d'Ougrée et le Rivage-en-Pot (4031 ANGLEUR) - sollicitation de subside du Fonds Régional pour les Investissements communaux 2013-2016.

142.

Décision de confier à la S.A. "RESA" (anciennement S.C.I. "TECTEO-RESA"), rue Louvrex 95, 4000 LIÈGE, les travaux de revalorisation de l'éclairage public, rue des Écoles à 4031 ANGLEUR.

143.

Décision de confier à la S.A. "RESA" (anciennement S.C.I. "TECTEO-RESA"), rue Louvrex 95, 4000 LIÈGE, les travaux d'extension du réseau d'éclairage public rue Devant l'Aïte et rue de Chênée à 4031 ANGLEUR.

144.

Décision de confier à la S.A. "RESA" (anciennement S.C.I. TECTEO-RESA), rue Louvrex 95, 4000 LIÈGE, les travaux de réaménagement de l'éclairage public des jardins Jean-Bernard Lejeune à 4000 LIEGE - sollicitation des subsides.

145.

Passation d'un marché conjoint de travaux par adjudication ouverte pour l'aménagement de la voirie, le remplacement et le chemisage de tronçons de canalisations d'égouttage existantes, le renouvellement des installations de distribution d'eau, le renouvellement des réseaux de gaz et d'électricité ainsi que l'adaptation des installations téléphoniques et de fibre optique, avenue Albert 1er à 4030 GRIVEGNEE - fixation des critères de sélection qualitative - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges - sollicitation des subsides régionaux - approbation de l'avis de marché qui sera soumis à publication - adoption du texte de la convention du marché conjoint de travaux à conclure entre la Ville de Liège, l'A.I.D.E., la C.I.L.E., RESA et PROXIMUS.

146.

Passation d'un marché de travaux par adjudication ouverte ayant pour objet le programme d'entretien de diverses voiries et trottoirs, phase 2016 (lots 1 à 3) - fixation du critère de sélection qualitative - approbation de l'avis de marché - adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise - décision de solliciter les subsides du Service Public de Wallonie.

147.

Passation d'un marché de travaux par adjudication ouverte pour la sécurisation d'un itinéraire cyclable situé esplanade de l'Europe, square Jean Rey et pont des Vennes à 4020 LIEGE - fixation des critères sur la base desquels sera opérée la sélection qualitative - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché - sollicitation des subsides régionaux.

148.

Passation d'un marché conjoint de travaux par adjudication ouverte pour la réhabilitation de la canalisation d'égouttage en maçonnerie avenue Blonden, côté pair, à 4000 LIEGE - fixation du critère de sélection qualitative - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et l'avis de marché.

149.

Remplacement de l'égout et rétablissement des raccordements particuliers rue Cour-Petit 11-15 à 4020 LIEGE - Travaux réalisés en urgence sur ordonnance de réquisition de M. le Bourgmestre du 24 avril 2015 - prise d'acte et admission de la dépense.

150.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 22 avril 2016 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur l'engagement de l'incontestablement dû de la tranche 1 et des travaux supplémentaires dans le cadre du marché de travaux relatif à la réfection des escaliers, la pose d'une canalisation d'égouttage et le renouvellement des installations de distribution d'eau, rue Frésart à 4020 LIEGE (Wandre).

151.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les travaux d'éclairage public en Féronstrée (partie), place et rue Saint-Barthélémy, et place Crève-Coeur à 4000 LIEGE.

152.

Décision de réaliser les travaux de marquage routier sur le territoire de la Ville de Liège dans le cadre du marché stock.

153.

Acquisition de produits de marquage routier, en deux lots pour l'année 2016.

154.

Acquisition de matériel de signalisation routière, d'équipement de chantier et de voirie.

155.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la location d'un véhicule de type "Monospace" pour une durée de 48 mois - adoption du cahier spécial des charges.

156.

Approbation de la dénomination de plusieurs voiries formant un ensemble homogène (site de la «CHARTREUSE»).

157.

Communication de M. l'échevin de la Santé et de la Jeunesse relative au projet Service jeunes citoyens.

M. l'Echevin sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour des points qui ne figuraient pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE CHENEE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES "ECOUTE-VOIR" ».

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE JUPILLE ASBL » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CLUB DES JEUNES DU PERY » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE KINKEMPOIS » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DU THIER-A-LIEGE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNES ET DE QUARTIER - LA BICOQUE » - exonération de fournir rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA ZONE ASBL » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « FEDERATION DES MAISONS DE JEUNES EN BELGIQUE FRANCOPHONE » – exonération de de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE PROMOTION HUMAINE - CLUB DE JEUNESSE DU NORD ASBL » – exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL CENTRE COMMUNAL DE JEUNES D'ANGLEUR "FERME 1313" » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE GLAIN » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

158.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 20 juin 2016 de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège.

159.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 02 juin 2016 de l'Intercommunale de Mutualisation en matière Informatique et Organisationnelle.

160.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 17 juin 2016 du Centre Hospitalier Régional de la Citadelle.

161.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2016 de l'Intercommunale des Abattoirs publics des Arrondissements de Liège et de Waremme.

162.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 23 juin 2016 de l'Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois.

163.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 23 juin 2016 de l'Intercommunale "NEOMANSIO".

164.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2016 de la Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux.

165.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 20 juin 2016 de l'Intercommunale "Liège Zone 2 Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs - Service Régional d'Incendie".

166.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2016 de l'Intercommunale "PUBLIFIN".

Question orale

Entend une question orale de Mme Elisabeth FRAIPONT à propos des problèmes de mobilité engendrés par les orages du week-end ainsi que la réponse de M. le BOURGMESTRE.

La séance est levée à 22h25'

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général adjoint,

Le Bourgmestre,

Serge MANTOVANI

Willy DEMEYER